

ÉCHEC À L'ÉCHEC - AOÛT 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION

A COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : Année d'études de l'élève (en 2017-2018)

ADRESSE : N° : Boîte :

CODE POSTAL : LOCALITÉ :

GSM PARENTS : (INDISPENSABLE POUR LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION ET L'ENVOI DE L'HORAIRE)

TEL FIXE (DOMICILE) :

B DÉCLARATION PARENTALE

JE SOUSSIGNÉ(E)

PÈRE - MÈRE - TUTEUR, DE

DÉCLARE :

- avoir été informé(e) que l'envoi du présent bulletin d'inscription m'engage à payer les frais d'inscription (80 €/matière) ;
- avoir été informé(e) que l'annulation de cette inscription est gratuite jusqu'à la date limite prévue (cfr page 1), le remboursement se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé(e) que l'annulation de cette inscription après la date limite n'est possible que sur présentation d'un certificat médical ; le remboursement (50%) se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé(e) qu'un horaire qui ne convient pas ou qui n'a pas été délivré à cause d'un problème technique n'est pas une cause d'annulation ;
- avoir été informé(e) que les cours se déroulent entre 8h15 et 13h30 sans pouvoir exiger une préférence à l'intérieur de cette plage ;
- avoir été informé(e) que les élèves qui fréquentent les Ateliers Échec à l'échec sont tenus au respect du règlement d'ordre intérieur de l'établissement scolaire qui les accueille (tenues vestimentaires, signes d'appartenance religieuse ou philosophique, etc.) ;
- avoir été informé(e) que la responsabilité du personnel d'encadrement ne s'exerce que durant les cours, à l'exclusion des heures de fourche et des trajets aller et retour ;
- informer mon enfant qu'il est interdit de fumer dans et aux alentours de l'établissement choisi ;
- décharger les enseignants de toute responsabilité au cas où mon enfant se soustrairait à leur autorité ;
- avoir été informé(e) que mes données personnelles ne seront en aucun cas cédées à des tiers et uniquement utilisées afin de vous tenir informé(e) de nos activités. Conformément à la loi sur le respect de la vie privée, vous pouvez à tout moment vous y opposer, gratuitement, sur simple demande écrite.

J'effectue le paiement pour modules, donc un montant de x 80 € = € sur le compte BE24 0014 5323 8438 (BIC:GEBABEBB) des Jeunesses Scientifiques au plus tard 10 jours avant le début des cours (1 case cochée au verso = 1 module = 10 x 1h15 = 80 €).

Écrire à la main « lu et approuvé » :

Date et signature :

C CHOIX DE LA SESSION ET DU CENTRE (VOIR PAGE 3)

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Du LU 30.07 au VE 10.08 à N° du centre : (de 1 à 3) Nom du centre / commune : |
| <input type="checkbox"/> Du ME 01.08 au MA 14.08 à N° du centre : (de 4 à 14) Nom du centre / commune : |
| <input type="checkbox"/> Du ME 01.08 au SA 11.08 à N° du centre : (de 15 à 16) Nom du centre / commune : |
| <input type="checkbox"/> Du LU 06.08 au SA 18.08 à N° du centre : 17 Nom du centre / commune : Beauraing |
| <input type="checkbox"/> Du JE 16.08 au ME 29.08 à N° du centre : (de 18 à 63) Nom du centre / commune : |
| <input type="checkbox"/> Du JE 16.08 au LU 27.08 à N° du centre : (de 64 à 72) Nom du centre / commune : |

D CHOIX DES MATIÈRES : voir recto

JEUNESSES SCIENTIFIQUES - ATELIERS ÉCHEC À L'ÉCHEC : avenue Latérale 17 bte 1 - 1180 Bruxelles - T 02 537 03 25 - F (VOIP) 02 537 08 02

 jeunesses' scientifiques

UN COUP DE POUCE POUR RÉVISER ?

ÉCHEC À L'ÉCHEC - AOÛT 2018

Notre objectif est de, dans les meilleures conditions pédagogiques possibles, donner un coup de pouce aux élèves pour les aider à préparer leur(s) examen(s) ou/et à mieux commencer la nouvelle année scolaire. Les groupes (10 élèves maximum) sont animés par un professeur qui propose des applications de difficulté croissante, lors des 10 séances d'1h15. L'enseignement est concret, dynamique et adapté aux problèmes et lacunes de chacun, de la 6^e primaire à la fin du secondaire. Les professeurs conseillent aux élèves de se présenter aux Ateliers avec leur(s) cours en ordre et après avoir révisé leur(s) matière(s) et établi un bilan de leurs lacunes.

NOUVEAU : des cours de maths et de sciences destinés aux futur-e-s étudiant-e-s en médecine.

6 SESSIONS : DATES DES COURS

du LU 30.07 au VE 10.08 (pas de cours les samedis)
du ME 01.08 au MA 14.08 (pas de cours les samedis)
du ME 01.08 au SA 11.08 (cours le SA 04 et le SA 11)
du LU 06.08 au SA 18.08 (cours le SA 18.08)
du JE 16.08 au ME 29.08 (pas de cours les samedis)
du JE 16.08 au LU 27.08 (cours le SA 18 et le SA 25)

LIMITE D'INSCRIPTION

LU 23.07 à 12h
LU 23.07 à 12h
LU 23.07 à 12h
LU 30.07 à 12h
LU 06.08 à 12h
LU 06.08 à 12h

LIMITE D'ANNULATION

LU 23.07 à 12h
LU 23.07 à 12h
LU 23.07 à 12h
LU 30.07 à 12h
LU 06.08 à 12h
LU 06.08 à 12h

HORAIRES :

- entre 8h15 et 13h30
- 1h15 par jour et par matière (donc max. 4 matières différentes par jour)
- horaire :
 - expédié par mail 4 jours avant les cours en cas d'inscription on-line
 - expédié par SMS 4 jours avant les cours en cas d'inscription par courrier
 - communiqué par tél au 02 537 03 25, de 9h à 16h30 (2 jours avant les cours)

PRIX ET PAIEMENT :

- 80 € / matière (une case cochée = 1 matière = 80 € = 10 x 1h15 de cours)
- virement sur le compte BE24 0014 5323 8438 (BIC : GEBABEBB) des Jeunesses Scientifiques
- communication : nom et prénom de l'élève + année d'étude + matière(s) + nom du centre
- au plus tard 10 jours avant le début des cours

CHOIX DU CENTRE : CHOIX DES MATIÈRES :

- liste des centres : voir ci-après
- matières disponibles pour chaque centre : voir ci-après

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- sur www.jsb.be (si paiement en ligne)
- OU en renvoyant ce bulletin par courrier à : Échec à l'échec - av. Latérale 17 bte 1 - 1180 Bruxelles
- pas de limite de places : nous acceptons toutes les inscriptions jusqu'à la date limite (après la date limite, inscriptions en fonction des places disponibles)
- NB : pas de confirmation écrite mais envoi de l'horaire 4 jours avant les cours
 - par SMS si inscription par courrier
 - par mail si inscription on-line

MODALITÉS D'ANNULATION :

- demande d'annulation par écrit uniquement
- date limite : voir ci-dessus
- après la date limite : remboursement de 50% uniquement sur présentation d'un certificat médical
- NB : un horaire qui ne convient pas ou n'a pas été délivré suite à un problème technique n'est pas un motif d'annulation.

ATTESTATION DE FRÉQUENTATION :

- Les ateliers Échec à l'échec ne donnent pas droit à une déductibilité fiscale.
- Certaines mutuelles interviennent dans les frais de remédiation scolaire, renseignez-vous.
- Si vous avez besoin d'une attestation (recours, tribunal, mutuelle, etc.), veuillez la demander au coordinateur le dernier jour de la session OU en envoyant une enveloppe pré-affranchie à J. Severs, Directeur d'Échec à l'échec - rue du Huleu 37 à 1460 Iltre (max. 2 mois après la fin de la session)



ADRESSES DES CENTRES

DU LUNDI 30 JUILLET AU VENDREDI 10 AOÛT 2018 (PAS DE COURS LES SAMEDIS)

■ RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

1 Woluwe-St-Pierre - Ath. Royal Crommelynck, av. Orban, 73

■ PROVINCE DE HAINAUT

2 Mons - Ath. Royal, rue de l'Athénée, 4

■ PROVINCE DE NAMUR

3 Namur - St Servais - Centre Asty-Moulin, rue de la Pépinière, 101

DU MERCREDI 1^{er} AOÛT AU MARDI 14 AOÛT 2018 (PAS DE COURS LES SAMEDIS)

■ RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

4 Watermael-Boitsfort - Collège Saint-Hubert, av. Charle-Albert, 9

■ PROVINCE DE HAINAUT

5 Ath - Collège Saint Julien, rue du Spectacle, 1
6 Charleroi - Ath. Royal Ernest Solvay, bd Devreux, 27
7 Tournai - École des Frères, rue des Choraux, 21

■ PROVINCE DE LUXEMBOURG

8 Arlon - Inst. Cardijn-Lorraine, rue de Neufchâteau, 69

9 Bastogne - Ath. Royal, av. de la gare, 12

10 Marche-en-Famenne - Inst. Saint-Laurent, rue du Viaduc
11 Neufchâteau - Inst. Saint-Michel, place du Château, 3
12 Paliseul - Salle Paul Verlaine, Grand'Place, 10
13 Virton - CEFA, rue des Fossés, 22

■ PROVINCE DE NAMUR

14 Couvin - Ath. Royal Jean Rey, rue Adolphe Gouttier, 11

DU MERCREDI 1^{er} AOÛT AU SAMEDI 11 AOÛT 2018 (Y COMPRIS LES SAMEDIS 4 ET 11.08)

■ PROVINCE DE BRABANT WALLON

15 Wavre - Ath. Royal, av. Henri Lepage, 4-6

■ RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

16 Koekelberg - Ath. Royal, av. de Berchem-Ste-Agathe, 34

DU LUNDI 6 AOÛT AU SAMEDI 18 AOÛT 2018 (Y COMPRIS LE SAMEDI 18.08)

■ PROVINCE DE NAMUR

17 Beauraing - Inst. Notre-Dame (Frères), rue de Givet, 21

DU JEUDI 16 AOÛT AU MERCREDI 29 AOÛT 2018 (PAS DE COURS LES SAMEDIS)

■ PROVINCE DE BRABANT WALLON

18 Braine l'Alleud - Ath. Royal de Braine l'Alleud, place Riva Bella
19 Genval - Collège N.D. des 3 Vallées, rue du Couvent, 2
20 Nivelles - Collège Sainte-Gertrude, faubourg de Mons, 1
21 Ottignies - Ath. Royal Paul Delvaux, av. des Villas, 15
22 Waterloo - Ath. Royal, av. Émile Theys
23 Wavre - Collège Saint-Jean, rue du Pont Saint Jean, 48

■ RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

24 Anderlecht - École Second. Théo Lambert, av. Bertaux, 45A
25 Bruxelles Centre - Ath. Royal Gatti de Gamond, rue du Marais, 65
26 Bruxelles Clovis - Ath. Comm. Adolphe Max, rue de Gravelines, 68
27 Bruxelles Heysel - Ath. Comm. Bockstael, rue Reper Vreven, 80
28 Bruxelles Pagodes - Ath. Comm. des Pagodes, rue de Beyseghem, 141
29 Ixelles - Ath. Comm. Charles Janssens, pl. de Londres, 5
30 Jette - Ath. Royal, av. de Levis Mirepoix, 100
31 Uccle Gatti de Gamond - IEPSCF, rue Gatti de Gamond, 95
32 Uccle 2 - Ath. Royal Uccle II, av. Des Tilleuls, 24
33 Woluwe-St-Pierre - Ath. Royal Crommelynck, av. Orban, 73

■ PROVINCE DE HAINAUT

34 Ath - Ath. Royal, rue des Récollets, 9
35 Binche - Ath. Royal, pl. des Droits de l'Homme, 16
36 Braine-le-Comte - Ath. Royal Jules Bordet, rue de Mons, 87
37 Chimay - Ath. Royal, rue de Noailles, 3
38 Enghien - Ath. Royal, rue Montgomery, 73
39 Fontaine l'Évêque - Ath. Royal Louis Delattre, rue de l'Athénée, 32
39bis La Louvière - Institut Sainte-Marie, rue de Bouvy, 35

40 Leuze - Ath. Provincial, rue du Rempart, 16
41 Loverval - Inst. ND de Loverval, route de Philippeville, 35
42 Mons - Ath. Royal, rue de l'Athénée, 4
43 Morlanwelz - Ath. Provincial Warocqué, rue de l'Enseignement, 8-10
44 Mouscron - ARTEM, av. de Rheinfelden, 1
45 Peruwelz - Ath. Royal, rue des Français, 31
46 Soignies - Collège St Vincent, chée de Braine-le-Comte, 22
47 Thuin - Ath. Royal, drève des Alliés, 11
48 Tournai - Ath. Royal Campin, rue du Château, 18

■ PROVINCE DE LIÈGE

49 Chênée - Ath Royal, rue Bourdon, 32
50 Esneux - Ath. Royal, rue de l'Athénée, 6
51 Herstal - Ath Royal, rue Jean-Lambert Sauveur, 59
52 Huy - Ath. Royal, quai d'Arona, 5
53 Remouchamps - Inst. St-Joseph-St-Raphaël, av. de la Porallée, 40
54 Seraing - Ath. Royal Air Pur, rue des Nations Unies, 1
55 Soumagne - Ath. Royal, rue des Prairies, 1
56 Stavelot - Ath. Royal Ardennes-Hautes Fagnes, Haute Levée, 3
57 Verviers - Ath. Royal Verdi, rue des Wallons, 57
58 Visé - Ath. Royal, rue du Gollet, 2
59 Waremme - Ath. Royal, rue G. Renier, 1
60 Welkenraedt - Ath. Royal, rue Gérard Delvoeye, 2

■ PROVINCE DE NAMUR

61 Dinant - Ath. Royal Dinant-Herbuchenne, rue Saint-Pierre, 90
62 Gembloux - Inst. technique Horticole, rue Verlaine, 5
63 Philippeville - Ath. Royal, av. de Samart, 28

DU JEUDI 16 AOÛT AU LUNDI 27 AOÛT 2018 (Y COMPRIS LES SAMEDIS 18 ET 25.08)

■ RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

64 Koekelberg - Ath. Royal, av. de Berchem-Sainte-Agathe, 34
65 Watermael-Boitsfort - Collège Saint-Hubert, av. Charle-Albert, 9

■ PROVINCE DE HAINAUT

66 Beaumont - Institut Paridaens, Grand Place, 12
67 Charleroi - Ath. Royal Ernest Solvay, bd Devreux, 27
68 Fleurus - Ath. Royal Jourdan, rue de Fleurjoux, 3

■ PROVINCE DE LIÈGE

70 Ans - Ath. Royal, rue Georges Truffaut, 37
71 Liège 1 - Ath. Royal Charles Rogier, rue des Clarisses, 13

■ PROVINCE DE NAMUR

72 Namur - St Servais - Centre Asty-Moulin, rue de la Pépinière, 101

NOM DE L'ÉLÈVE

PRÉNOM

GSM (PARENTS)

Faites une croix en face des matières choisies (max. 4) dans la colonne qui correspond à l'année d'étude de l'élève en 2017-2018. (1 case cochée = 1 matière = 80 € = 10 x 1h15 de cours)
Attention, toutes les matières ne sont pas disponibles dans tous les centres ! Reportez-vous au numéro de votre centre en page 2. Une case noire signifie que la matière n'est pas disponible dans l'année d'étude correspondante.

Matière	Année d'étude						Matière
	6 ^e uniquement	5 ^e	4 ^e	3 ^e	2 ^e	1 ^e	
PRIMAIRE							
Préparation au secondaire - Français	Vérifiez ci-dessous si le centre de votre choix organise cette matière 1-2-4-6-10-11-12-13-15-16-17-18-21-22-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-35-36-38-39-39bis-41-42-43-45-46-47-49-50-51-53-54-55-56-57-58-60-63-64-65-67-70-71-72						
Préparation au secondaire - Mathématiques	Vérifiez ci-dessous si le centre de votre choix organise cette matière 1-2-4-6-10-11-12-13-15-16-17-18-21-22-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-35-36-38-39-39bis-41-42-43-45-46-47-49-50-51-53-54-55-56-57-58-60-63-64-65-67-70-71-72						
SECONDAIRE							
FRANÇAIS (tout sauf orthographe)	Tous les centres						
Orthographe	Tous les centres						
FRANÇAIS pour primo-arrivants (toutes années confondues)	18-21-22-25-26-27-28-39bis-50-51-57-60-67-68-71						
LANGUES MODERNES							
Allemand	4-8-9-31-51-54-56-57-60-65-71						
Anglais 1 ^{er} langue étrangère	Tous les centres sauf Région bruxelloise						
Anglais 2 ^e langue étrangère	Tous les centres						
Anglais oral (réservé aux élèves en immersion)	10-15-18-21-22-25-32-50-51-57-58-63-65						
Néerlandais 1 ^{er} langue étrangère	Tous les centres						
Néerlandais 2 ^e langue étrangère	Tous les centres sauf Région bruxelloise						
Néerlandais oral (réservé aux élèves en immersion)	1-2-4-10-15-16-17-18-19-20-21-22-25-27-32-33-38-42-50-51-57-58-64-65						
LANGUES ANCIENNES							
Grec	2-4-22-26-27-28-31-42-65-71						
Latin	2-4-15-16-17-20-22-25-26-27-28-29-31-32-42-47-49-51-60-64-65-71						
MATHS							
Algèbre / analyse	Tous les centres						
Géométrie / trigonométrie	Tous les centres						
Math TQ (réservé aux élèves en Technique de qualification)	1-2-3-4-6-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-31-32-33-35-36-38-39-39bis-40-42-43-44-45-46-50-51-52-3-54-55-56-57-58-60-61-62-63-64-65-66-67-68-70-72						
SCIENCES							
Biologie	1-2-4-5-6-7-9-10-11-12-13-14-15-16-18-19-20-21-22-23-24-25-26-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-39bis-41-42-43-45-46-47-48-49-50-51-52-53-55-56-57-58-60-62-63-64-65-66-67-68-71-72						
Chimie	Tous les centres						
Physique	Tous les centres						
Sciences 1 ^{er} degré	Tous les centres						
AUTRES							
Étude du milieu	1-2-4-6-13-16-18-19-22-26-28-29-31-33-36-38-39bis-42-51-55-56-58-60-64-65-67-69						
Sciences économiques / Comptabilité	1-18-22-23-25-33-42-55-60-65						
Méthode de travail	1-2-3-4-5-6-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-25-26-27-28-29-30-31-32-33-35-36-37-38-39-39bis-40-41-42-43-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-60-63-64-65-66-67-68-70-71-72						
PRÉPA MÉDECINE							
Math (prépa médecine)	1-33-49-52						
Biologie (prépa médecine)	1-33-49-52						
Chimie (prépa médecine)	1-33-49-52						
Physique (prépa médecine)	1-33-49-52						